

## Votre structure a été identifiée comme **Tiers Payeur** par la DRAJES de votre région, qu'attend-elle de vous ?

Le tiers payeur est à l'interface des structures accueillants les jeunes et de la DRAJES qui rembourse les Pass'Sport.

Votre rôle est essentiel dans la fluidité du dispositif et permet de rendre faciliter les processus de paiement qui ne permettent pas au vu de la volumétrie de rembourser directement les structures accueillantes.

Il y a deux temps forts sur lesquels vous serez sollicités :

**En début de dispositif ou de campagne**, dès lors que la DRAJES vous sollicite vous procéderez à l'ouverture de votre fiche de réceptacle des demandes des clubs → pas avant mi-juillet et plusieurs phases possibles

**Après avoir reçu les crédits Pass'sport**, en remboursant les associations pour lesquelles vous êtes identifié comme Tiers Payeur.

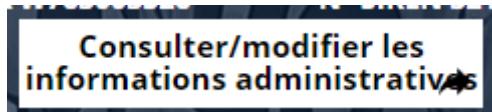
La DRAJES vous sollicite pour créer votre « fiche réceptacle » des demandes de club .....	2
Vous avez déjà un espace sur « Le compte Asso » .....	2
Vous n'avez pas encore d'espace sur « Le compte Asso » .....	2
Créez mon compte .....	3
Créez l'espace pour mon association sur LCA .....	3
Vérifiez et complétez la fiche administrative de votre structure en cliquant sur : .....	5
Vous avez reçu des crédits permettant de rembourser les Pass'Sport à des structures qui vous sont rattachées.	6

# La DRAJES vous sollicite pour créer votre « fiche réceptacle » des demandes de club

## Vous avez déjà un espace sur « Le compte Asso »

Connectez-vous sur mon compte <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login>

Vérifiez et complétez la fiche administrative de votre structure en cliquant sur :



**Maintenant que vous avez complété la partie administrative de votre association, vous allez pouvoir ouvrir la partie réceptacle des demandes d'associations qui vous sont affectées.**

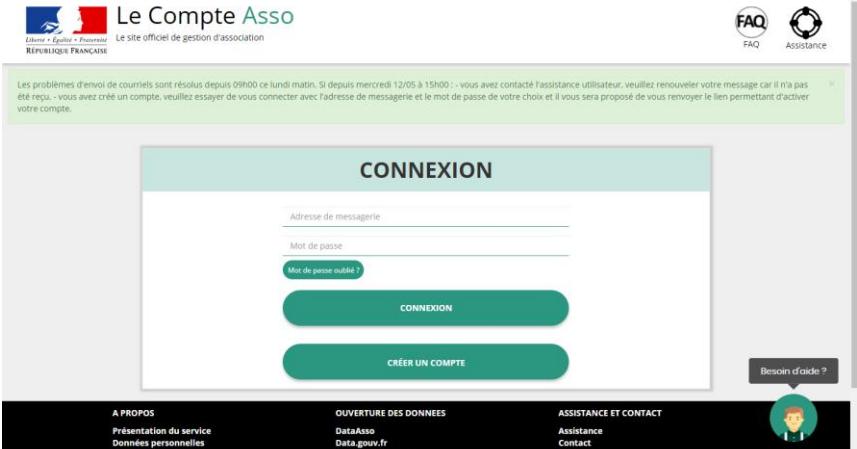
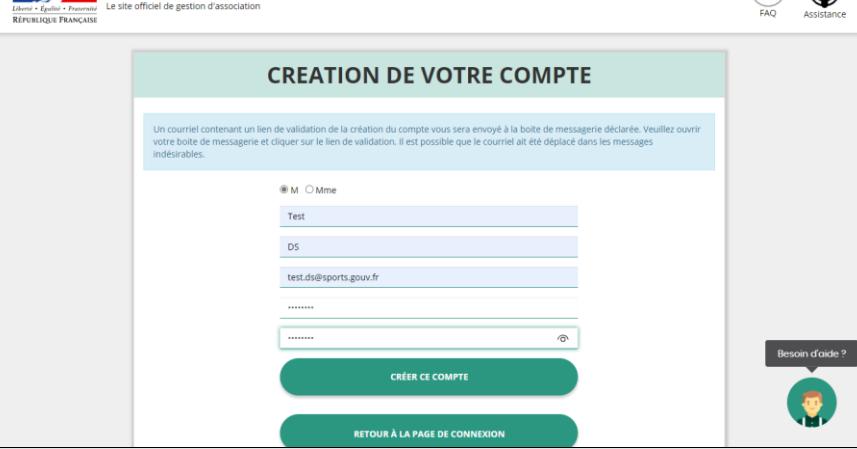
Cliquez sur le « logo Le Compte Asso » pour revenir à l'accueil.



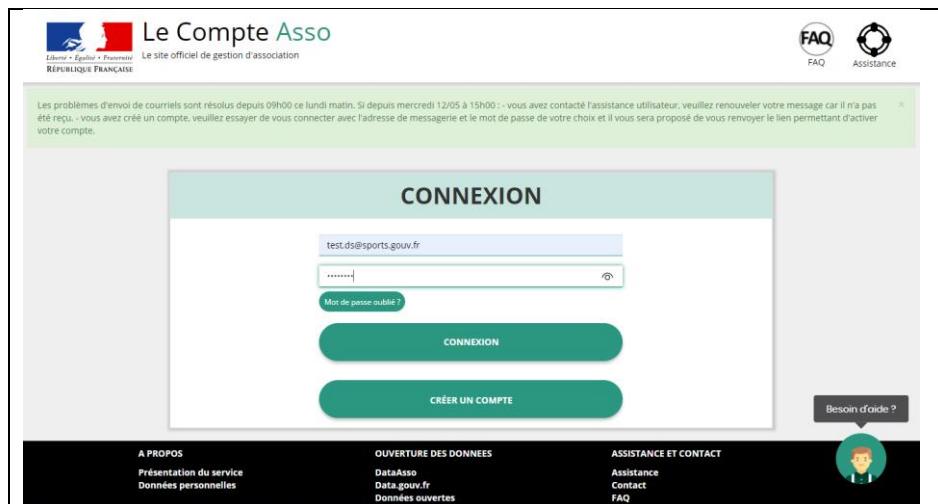
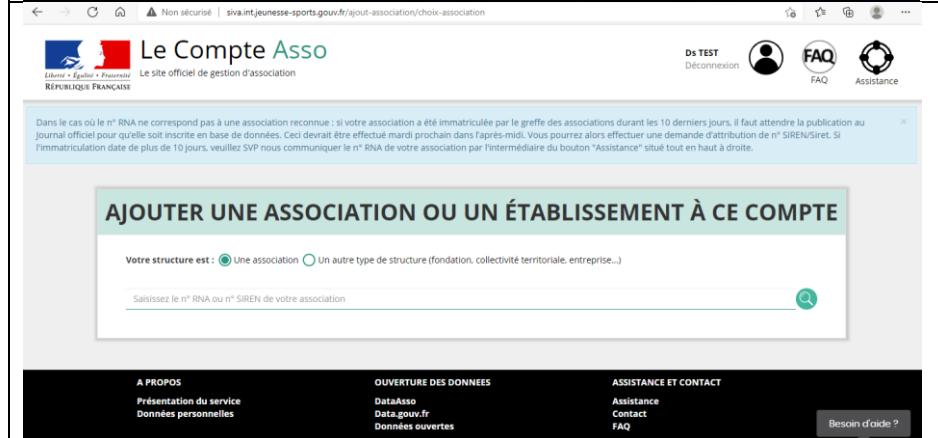
Puis cliquez sur

## Vous n'avez pas encore d'espace sur « Le compte Asso »

## Créez mon compte

 <p>Le Compte Asso Le site officiel de gestion d'association République Française</p> <p>CONNEXION</p> <p>Adresse de messagerie _____ Mot de passe _____ Mot de passe oublié ? CONNEXION CRÉER UN COMPTE</p> <p>A PROPOS Présentation du service Données personnelles</p> <p>OUVERTURE DES DONNÉES DataAsso Data.gouv.fr Données ouvertes</p> <p>ASSISTANCE ET CONTACT Assistance Contact FAQ</p> <p>FAQ Assistance</p> <p>Besoin d'aide ?</p>	<p>Je saisis mon adresse de messagerie et mon mot de passe Je clique sur Créez un compte</p>
 <p>Le Compte Asso Le site officiel de gestion d'association République Française</p> <p>CREATION DE VOTRE COMPTE</p> <p>Un courriel contenant un lien de validation de la création du compte vous sera envoyé à la boîte de messagerie déclarée. Veuillez ouvrir votre boîte de messagerie et cliquer sur le lien de validation. Il est possible que le courriel ait été déplacé dans les messages indésirables.</p> <p>• M <input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> Test _____ DS _____ test.ds@sports.gouv.fr _____ _____ _____ CRÉER CE COMPTE RETOUR À LA PAGE DE CONNEXION</p> <p>Besoin d'aide ?</p>	<p>Je renseigne mes coordonnées Je clique sur Créez ce compte</p>
 <p>Le Compte Asso Le site officiel de gestion d'association République Française</p> <p>Un courriel contenant un lien de validation de la création du compte a été envoyé à la boîte de messagerie déclarée (test@sports.gouv.fr). Veuillez ouvrir votre boîte de messagerie et cliquer sur le lien de validation. (Il est possible que le courriel ait été déplacé dans les messages indésirables.)</p> <p>Une fois votre adresse de messagerie validée, vous aurez accès aux données de votre association. Cliquez ici pour recevoir un nouvel e-mail de validation.</p> <p>A PROPOS Présentation du service Données personnelles</p> <p>OUVERTURE DES DONNÉES DataAsso Data.gouv.fr Données ouvertes</p> <p>ASSISTANCE ET CONTACT Assistance Contact FAQ</p> <p>Version: 1.13.2</p> <p>Vie-publique.fr - Legifrance.gouv.fr - Data.gouv.fr - Gouvernement.fr - France.fr</p> <p>Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative - Mentions légales - Copyright 2017</p>	<p>Je reçois ce message et j'attends le courriel de validation pour activer mon compte</p>

Créez l'espace pour mon association sur LCA

	<p>Je me connecte avec mon adresse de messagerie et mon mot de passe</p>
	<p>J'ajoute mon association à mon compte en saisissant le numéro de SIREN ou le RNA Je clique sur la loupe</p>
Une association <input type="radio"/> Un autre type de structure (fondation, collectivité territoriale, entreprise...)' Below the search bar is a link for 'OUVERTURE DES DONNÉES' (Data Openness) and a 'Besoin d'aide?' (Need help?) button. The search results for '785751348' are shown, including the RNA (W942001006) and SIREN (785751348) numbers, the association name (SOCIETE NAUTIQUE DU PERREUX), and the address (94170 Le Perreux-sur-Marne). A confirmation question 'Pouvez-vous confirmer que le n°RNA et le n°SIREN affichés sont bien ceux de votre association ?' with options 'Oui' (checked) and 'Non' is present. A 'VALIDER' (Validate) button is at the bottom." data-bbox="104 500 695 700"/>	<p>Je vérifie s'il s'agit de mon association Je clique oui et je valide</p> <p>Attention si ce n'est pas votre association qui apparaît « contacter l'assistance » en indiquant votre RNA et SIRET pour faire le rapprochement</p>
	<p>Je renseigne ma fonction dans l'association</p>

<p style="text-align: center;"><b>CERTIFICAT SUR L'HONNEUR</b></p> <p>Les champs marqués d'un * sont obligatoires.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Je soussigné, Ds TEST, certifie être le/la Administratrice de la structure SOCIETE NAUTIQUE DU PERREUX (W942001006), dont le siège est domicilié au 94170 Le Perreux-sur-Marne , et de son établissement dont le Siret est le 78575134800018. J'ai bien connaissance que le fait d'usurper l'identité d'un tiers ou de faire usage d'une ou plusieurs données de toute nature permettant de l'identifier en vue de troubler sa tranquillité ou celle d'autrui, ou de porter atteinte à son honneur ou à sa considération, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende (article 226-4-1 du code pénal).</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> J'atteste être valideur dans le cadre du dispositif du Compte Engagement Citoyen (CEC)</p> <p style="text-align: center;"><b>VALIDER</b></p>	<p>Je coche le certificat sur l'honneur Je valide</p>
--	---

*Vérifiez et complétez la fiche administrative de votre structure*

**Consulter/modifier les informations administratives**

Cliquez sur

**Maintenant que vous avez complété la partie administrative de votre association, vous allez pouvoir ouvrir la partie réceptacle des demandes d'associations qui vous sont affectées.**

Cliquez sur le « logo Le Compte Asso » pour revenir à l'accueil.



Puis cliquez sur

Je vérifie que les données de ma structure dans la rubrique **Identité** sont bien à jour pour je me référence au Pass'sport dans la rubrique **Identité –Autres caractéristiques**



J'enregistre toutes les modifications

# Vous avez reçu des crédits permettant de rembourser les Pass'Sport à des structures qui vous sont rattachées

La DRAJES vous a notifié des crédits vous permettant de rembourser les structures accueillant des jeunes.

Un fichier précisant le nom de chaque structure et le nombre de pass'sport concernés pour chacune vous sera transmis (TABLEAU de restitution élaboré par GT SI LCA).

Pour les structures affiliées à une fédération sportive agréée, une vérification devra/pourra être faite par le Tiers Payeur pour bloquer le remboursement jusqu'à régularisation de l'affiliation, en effet si la structure ne s'affilie pas elle devient de facto non éligible (sauf si elle se trouve en QPV).

Vous pourrez donc procéder au remboursement des structures qui ont fait l'avance selon une modalité définie avec la DRAJES et qui sera portée à la connaissance des structures qui vous sont rattachées. Information régionale à communiquer. (Sur son site la DRAJES pourrait lister TP et structures qui lui sont rattachées et modalités de remboursement)

	Avantages	Inconvénients
<i>Vous pouvez rembourser les clubs à chaque « campagne »échelonnée</i>	Le délai de remboursement est raccourci pour les clubs notamment les petites structures à la trésorerie fragile	Il faudra répéter les virements si un club dépose des demandes à plusieurs moments
<i>Vous pouvez attendre la réception totale des crédits à rembourser aux structures</i>	Vous rembourserez en une seule fois chacun des clubs pour le total des jeunes accueillis	Le délai de remboursement pour les associations est allongé ce qui peut créer un problème de trésorerie pour structures fragiles